

Tarifs en vigueur
A partir du 1er avril 2024 :

1 emplacement/nuitée (tente, caravane, hamac...) + voiture Par personne de + de 13 ans	5 €
1 emplacement + camping-car Par personne de + de 13 ans	7 €
branchement électrique/nuitée	3 €
garage mort camping ouvert camping fermé	3 € 1 €
Emplacement mobile home Electricité mobile home	80 €/mois 960 € à l'année 0.30 € le Kw
forfait couple pour un mois pour la saison	125 € 750 €
forfait personne seule pour un mois pour la saison	95 € 570 €
caution passage ou pièce d'identité	200 €
Taxe de séjour La nuitée pour + de 18 ans	0.20 €

Chèque à l'ordre de TRESOR PUBLIC

Enfant de moins de 13 ans = 1/2 tarif

1 nuitée = arrivée après 17 H

Départ avant 10 H